Informations de base

2020/2551(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la République de Guinée, et notamment la violence à l' encontre des manifestants **Subject** 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde **Zone géographique** Guinée	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
13/02/2020	Décision du Parlement	T9-0036/2020	Résumé
13/02/2020	Résultat du vote au parlement		
13/02/2020	Débat en plénière		
13/02/2020	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2020/2551(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0104/2020	12/02/2020	
Proposition de résolution		B9-0106/2020	12/02/2020	
Proposition de résolution		B9-0108/2020	12/02/2020	
Proposition de résolution		B9-0110/2020	12/02/2020	
Proposition de résolution		B9-0111/2020	12/02/2020	
Proposition de résolution		B9-0113/2020	12/02/2020	

Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0036/2020	13/02/2020	Résumé

Résolution sur la République de Guinée, et notamment la violence à l’ encontre des manifestants

2020/2551(RSP) - 13/02/2020 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la République de Guinée, et notamment la violence à l’encontre des manifestants.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL.

La Guinée a vu des manifestations massives depuis la mi-octobre 2019, menées principalement par le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), sur fond de craintes que le président Condé cherche à étendre ses pouvoirs constitutionnels afin de rester au pouvoir. La réponse du gouvernement à ces épisodes de manifestations violentes a été musclée la police ayant réagi avec une force excessive, indue et illégale à l’encontre des manifestants.

Le Parlement a condamné les atteintes à la liberté de réunion et d’expression, ainsi que les actes de violence, les meurtres et les autres violations des droits de l’homme. Il a invité les forces gouvernementales à faire preuve de retenue et à autoriser les manifestations légitimes et pacifiques à avoir lieu sans intimidation. Il a demandé au gouvernement de la Guinée de lancer une enquête indépendante sur les morts et les blessures de manifestants et que les responsables, y compris au sein des forces de police et de sécurité, soient tenus de rendre des comptes et ne bénéficient pas d’une forme d’ impunité.

Les députés ont regretté tout projet de modifier la constitution du pays en ce qui concerne la limitation du nombre de mandats présidentiels et ont appelé le président Condé à respecter la constitution du pays. Ils ont invité le gouvernement de la République de Guinée à :

- prendre des mesures urgentes visant à garantir le respect du droit de manifester librement et pacifiquement, à instaurer un climat sûr sans forme de harcèlement, de violence ou d’intimidation et à faciliter le dialogue avec l’opposition ;

- veiller à la tenue d’élections législatives et présidentielles transparentes, crédibles et libres en temps utile, avec la pleine participation des partis d’ opposition ;

- respecter pleinement toutes ses obligations nationales et internationales vis-à-vis des droits civils et politiques, notamment la liberté d’expression, de réunion et d’association, le droit de ne pas être soumis à la torture, à de mauvais traitements, ni à une détention arbitraire ainsi que le droit à un procès équitable ;

- assurer que le climat permette la sécurité des représentants des organisations non gouvernementales et de la société civile et cesser immédiatement toute forme de harcèlement et d’intimidation des journalistes ;

- cesser d’exproprier la population de leurs terres ou de leurs biens, tant qu’elles ne seront pas en mesure de respecter les droits des résidents, notamment en matière de préavis suffisant, d’indemnisation et de réinstallation avant expropriation.

Le Parlement a rappelé que la solution à la crise actuelle doit passer par un dialogue interguinéen ouvert et accessible associant le gouvernement et les groupes d’opposition. Il a exhorté les autorités guinéennes à collaborer étroitement avec des organisations régionales, notamment la Commission de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), afin de rétablir les libertés fondamentales, d’enquêter sur les violations des droits de l’homme perpétrées au cours des manifestations et de mener une transition démocratique pacifique.

L’Union européenne a été invitée à poursuivre ses efforts pour renforcer la place de la société civile et encourager les acteurs non étatiques à jouer un rôle actif, à surveiller attentivement la situation en Guinée et à demander des comptes au gouvernement sur toute violation d’engagements et d’ accords dans le cadre du droit international en matière de droits de l’homme.

Le Parlement a invité vice-président de la Commission européenne et haut représentant de l’Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (VP/HR) ainsi que le Service européen pour l’action extérieure (SEAE) :

- à poursuivre le dialogue politique, notamment au titre de de l’accord de Cotonou, en vue de réduire rapidement les tensions dans le pays et d’aider, si nécessaire, dans la préparation d’élections pacifiques, par exemple au moyen d’activités de médiation et de mesures de lutte contre les violences en amont et en aval des élections;

- à collaborer avec les autorités guinéennes, la CEDEAO, le Bureau des Nations unies pour les droits de l’homme dans la République de Guinée, la Commission africaine des droits de l’homme et des peuples ainsi que le représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel, afin de déterminer une stratégie commune pour résoudre la crise politique actuelle.